



Problème avec futur propriétaire

Par **victo**, le **13/07/2010 à 23:15**

Bonjour, Je dois normalement emménager fin juillet dans un appartement situé au 3e étage. Le propriétaire refuse de mettre des volets mais ne veut pas non plus mettre de rideaux opaques, est-il en droit de refuser les rideaux? Par ailleurs, je prends la location avec mon ami qui n'a pas signé le bail et une partie de la caution n'a pas indiqué la mention "bon pour accord" mais a signé. Est-ce que le contrat de bail devient caduc? Je vous remercie de prendre en compte mes questions afin de m'éclairer sur mes droits. Bien cordialement.

Par **Marion2**, le **14/07/2010 à 11:21**

Bonjour, Contactez l'ADIL (gratuit) qui est une Association pour la défense des locataires. Votre mairie vous donnera les coordonnées de l'ADIL dont vous dépendez. Cordialement.